

Mais, demandera-t-on peut-être, comment, cet octroi d'une préférence a-t-il pu affecter les exportations du Canada? En ce que l'attention du consommateur d'Angleterre a été attirée d'une façon nouvelle sur nos produits. Jusqu'à cette époque, nos produits alimentaires n'avaient pas obtenu sur le marché anglais la place à laquelle ils avaient droit. Quand les Anglais comprirent ce que le Canada avait fait pour la préférence et quand vint s'y ajouter l'œuvre du ministre de l'Agriculture, qui mettait à la disposition des consommateurs anglais nos produits dans les meilleures conditions, le peuple d'Angleterre s'aperçut que nos marchandises étaient bien préférables à ce qu'il croyait qu'elles fussent et il les paya plus cher, de sorte que nos exportations pour l'Angleterre augmentèrent très rapidement. Depuis 1898, au moment où la préférence fut accordée, elles ont presque doublé. En 1896, nous exportions environ \$66,000,000 de produits agricoles en Angleterre. Dans chacune des années 1907-8-9, nos exportations de produits agricoles en Angleterre ont été en chiffres ronds de \$133,000,000. Cela a pu se produire, comme je l'ai dit, surtout en envoyant dans les meilleures conditions possibles nos marchandises sur le marché anglais. Avant cette époque, notre système d'entrepôts frigorifiques n'était pas ce qu'il aurait dû être; en réalité, nous n'avions pas d'installations frigorifiques à bord de nos navires. Comme vous le savez, le Gouvernement prit cette question en mains, il accorda une subvention à une ou deux lignes de navigation, des appareils frigorifiques furent installés sur deux ou trois navires et après que le système eut fonctionné pendant deux ou trois ans, on constata que toutes les compagnies qui désiraient obtenir du trafic avec les produits du Canada, devaient organiser un service semblable. Le résultat fut que tout navire partant de Montréal, de Québec et de Saint-Jean pour des ports anglais, possède un système de cales frigorifiques, de façon à offrir une place suffisante à tout exportateur qui peut avoir des produits de nature périssable à exporter sur les marchés européens. Les entrepôts réfrigérants ont été aussi inaugurés par le Gouvernement et une grande place est accordée dans ces entrepôts frais aux exportateurs. En 1900, devant le comité d'agriculture de la Chambre, le professeur Robertson a fait la déclaration suivante:

Durant la saison dernière notre commerce de fromage a subi un terrible échec en raison de l'infériorité des boîtes et de la qualité des produits échauffés. Il se trouve actuellement dans une condition précaire. Je ne me souviens pas d'une époque où il ait été dans une situation pire que la présente. Nous avons obtenu de bons prix en été, mais la température élevée d'août et de septembre a fait que le fromage a été échauffé et une grande quantité a été débarquée en Angleterre dans un

mauvais état. Il est tout probable que nous pouvions recevoir dans l'été de 1901 une somme de \$2,000,000 de moins pour notre commerce d'exportation de fromage en raison de la mauvaise impression créée en Angleterre durant la saison dernière par suite des conditions inférieures dans lesquelles ce produit a été débarqué.

M. EDWARDS: Pourrais-je demander à l'honorable député si le Gouvernement a pris des moyens depuis 1896 pour faire en sorte que notre fromage et notre beurre soient manipulés d'une façon convenable en Angleterre?

M. SCHELL: Je suis heureux de pouvoir répondre à la question en déclarant que le gouvernement canadien a un inspecteur à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Bristol et à Glasgow, cinq ports principaux en Angleterre.

M. EDWARDS: J'attire l'attention de l'honorable député sur le rapport du commissaire de la laiterie et des entrepôts frigorifiques pour l'année 1907, à la page 97, où il est dit que le fromage canadien est brutalement manipulé sur le marché anglais et que le beurre canadien est abandonné pendant deux ou trois jours de suite dans les docks de Liverpool.

M. SCHELL: Il a pu se produire quelques difficultés en 1907 et les inspecteurs du gouvernement canadien sont précisément là pour faire en sorte que les produits canadiens soit manipulés convenablement par les compagnies de navigation. Le bon travail qu'ils font est probablement mieux constaté par les extraits de lettres écrites par des importateurs anglais et dont je donnerai lecture à la Chambre. J'ai sous les yeux une lettre écrite par MM. Frank Hamilton et compagnie, de Liverpool, en date du 19 janvier 1909. C'est une des plus grandes maisons d'importation en Angleterre, et comme je connais personnellement M. Hamilton j'ai la plus grande confiance dans la déclaration que je vais citer. M. Hamilton a vécu longtemps à Montréal, s'occupant pendant la saison des pommes des intérêts de la maison au Canada, et voici ce qu'il écrit:

Au sujet premièrement du transport, il n'y a pas de doute que les améliorations dans ce sens ont été au grand avantage des expéditeurs de produits périssables.

Comme vous le savez sans doute, notre maison a été représentée personnellement dans le port de Montréal pendant plus de vingt ans, durant la saison de navigation et nous sommes en conséquence en état d'apprécier complètement les efforts que votre gouvernement a fait pour diminuer les pertes des expéditeurs causées par la négligence et le délai dans les ports d'embarquement. Il n'y a pas si longtemps que le long d'un mur, dans le dock de Montréal, on pouvait voir des milliers de barils de pommes empilés en plein air et exposés aux intempéries, au chaud ou au froid, à peine protégés par une bâche et dont